

19.167 : Initiative cantonale Mercosur
Veronika Pantillon, députée Verte

L'accord Mercosur qui signifie marché commun du Sud dont font partie l'Argentine, l'Uruguay, le Venezuela, le Paraguay et la Bolivie a été conclu avec les pays de l'AELE le 23 août 2019. Cet accord a de trop faibles mécanismes de contrôle et de sanctions en cas de violation. Notre projet de décret, à travers une initiative cantonale, demande que le parlement fédéral décide que la population puisse se prononcer sur cet accord s'il est validé par la Confédération.

Trois autres cantons ont d'ores traité une telle initiative: GE, VD et JU et partout elle a été acceptée. Il est en effet important que plusieurs cantons se mobilisent pour avoir plus de pression à Berne. On connaît l'effet très limité que les initiatives cantonales ont en général à Berne.

L'accord dont il est question concerne différents domaines, l'horlogerie, la pharma et les machines-outils, secteurs pour lesquels une signature de l'accord serait bénéfique à la Suisse. Mais le domaine qui pose problème est l'agriculture. L'accord augmenterait la concurrence par rapport à la production indigène... L'article 104 de la Cst féd prévoit que les accords commerciaux doivent contribuer au développement durable de l'agriculture et du secteur agro-alimentaire, mais tout laisse croire que cet accord ne contribuera pas au développement durable. Indiquons à titre d'exemple les modes de productions de viande interdits en Suisse mais répandus largement en Amérique latine, notamment l'élevage industriel, l'utilisation large d'antibiotiques etc. relevons aussi que - par l'arrivée au pouvoir du président Bolsonaro - la responsabilité de la démarcation des terres autochtones a été retirée du département des affaires autochtones et confiée au ministère de l'agriculture. Tout indique donc que les droits des peuples autochtones ne seront pas respectés. N'oublions pas non plus les feux de la forêt amazonienne dont les origines sont plus que douteuses.

Cette thématique inquiète la population suisse. Nous soulignons qu'une pétition concernant cet accord a récolté 67'000 signatures.

Nous tenons à remercier la commission législative d'avoir accepté l'urgence de ce texte à l'unanimité et d'avoir accepté notre projet de décret à la majorité.

La commission de politique extérieure du Conseil des Etats a discuté d'une initiative identique acceptée par le grand Conseil genevois. Par communiqué du 14 janvier 2020 la commission indique qu'elle prendra sa décision lors de sa séance du 10 février 2020, lorsque le Conseil fédéral aura apporté des éclaircissements sur la question de la soumission du traité au référendum. Si nous acceptons aujourd'hui ce rapport, nous pouvons encore donner un signal à Berne.

En conclusion, nous relevons que par notre initiative nous ne demandons pas le refus de cet accord Mercosur, mais uniquement que l'accord, s'il est signé par la Suisse soit soumis au peuple suisse afin que celui-ci ait le dernier mot. Nous pensons que ce n'est pas trop demandé et vous invitons à accepter ce texte.